

(1)

(N^o 115.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Louis Henri Meyer, maréchal-des-logis au 1^{er} ré- giment de chasseurs à cheval.

(Voir le N^o 107 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Déventer (Pays-Bas), le 23 janvier 1821.

Il est fils d'un ancien militaire qui, après avoir servi dans l'armée des Pays-Bas, et dans notre armée nationale, a déjà été naturalisé.

A peine âgé de 13 ans, il s'est engagé, comme élève trompette, dans le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, où il a eu les divers grades de Brigadier, de Fourrier et de Maréchal-des-Logis.

Ses chefs font de grands éloges de sa bonne conduite et de son zèle pour le service, et toute les autorités sont favorables à sa demande, qui a été prise en considération, dans la Chambre des Représentants, par 37 suffrages contre 24.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.